



## L'engagement du gouvernement du Canada selon le ministre Blackburn : Servir les Canadiens équitablement

Montréal (Québec), le 26 mai 2009... L'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture et Agroalimentaire), a prononcé une allocution aux délégués du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) à l'occasion de l'ouverture de son 24<sup>e</sup> Colloque, à Montréal, au Québec.

La mission du CREDAF est de faciliter le dialogue, la concertation et les rencontres entre les responsables des administrations fiscales des pays entièrement ou partiellement d'expression française, en vue de partager leurs expériences et d'échanger leurs idées sur les problèmes d'évolution des systèmes fiscaux, d'organisation et de fonctionnement des administrations fiscales. Le CREDAF offre une opportunité de coopération avec les pays membres qui cadre bien avec la politique étrangère du Canada.

Les travaux du Colloque porteront sur le thème « Le contentieux administratif et juridictionnel de l'impôt ».

« J'estime que le thème du Colloque 2009 est particulièrement judicieux car le gouvernement du Canada est déterminé à fournir un service équitable dans un système ouvert, transparent et imputable aux Canadiennes et Canadiens, chaque fois qu'ils traitent avec l'ARC, » a indiqué le ministre Blackburn. « C'est dans cet esprit et guidé par ces principes que le gouvernement du Canada s'est doté, il y a maintenant deux ans, d'une Charte des droits du contribuable. Parallèlement à cette charte, l'ombudsman récemment nommé nous a permis d'officialiser un processus pour traiter les plaintes liées au service qui demeurent non résolues. »

Le CREDAF est une association non gouvernementale à but non lucratif. Il est aujourd'hui constitué de 29 pays membres. L'ARC représente le Canada au CREDAF depuis 1988 et est l'hôte de l'Assemblée générale et du Colloque annuel qui se tiennent du 25 au 28 mai 2009.

-30-

Renseignements aux médias :

Julie Pronovost  
Gestionnaire des communications  
Agence du revenu du Canada  
514-283-2464, poste 8270

Natalie Boileau  
Directrice des communications p.i.  
Cabinet du ministre du Revenu national  
613-995-2960

